

<http://larcenciel.be/spip.php?article520>



L'Asbi TERRE-EN-VUE

- TRACES DU FUTUR - Vie en société. Nouveaux Enjeux -



Date de mise en ligne : dimanche 3 novembre 2013

Copyright © LARCENCIEL - site de Michel Simonis - Tous droits réservés

**La spéculation sur les terres agricoles pose problème aux jeunes agriculteurs.
L'asbl "Terre en Vue" s'est engagée à faciliter l'accès à la terre agricole. La démarche rejoint une philosophie agricole plus communautaire et plus proche de la nature.
Métro examine les enjeux d'une telle démarche.**

• **Quel est l'objectif de votre association ?**

Maarten Roels, chargé de projets à terre en Vue :

« Notre but est multiple. Nous souhaitons aider des jeunes qui se confrontent au manque de terres cultivables à des prix abordables. Il faut savoir qu'un hectare de terre agricole en Belgique atteint en moyenne 40.000 €. Mais nous aidons aussi des fermiers déjà installés qui souhaitent étendre leur exploitation pour tenter d'atteindre l'autonomie. Par exemple, un éleveur qui manque de prairies pour laisser paître ses animaux et ainsi réduire un apport extérieur en fourrage ou en alimentation. »

• **Concrètement, comment cela fonctionne-t-il ?**

« Nous pouvons acheter des terres. Ou bien nous intervenons lors de la cessation d'activités d'agriculteurs à la retraite qui souhaitent trouver repreneurs. Nous aidons aussi ces jeunes qui n'ont pas le capital nécessaire à la reprise. Parce que dans la plupart des cas ce sont souvent les fermes voisines qui détiennent déjà un certain capital et ont donc les moyens d'investir. »

• **Qu'est-ce qui explique la montée des prix ? Uniquement la raréfaction des terres ?**

« On constate une diminution du nombre d'agriculteurs et une augmentation de la surface des exploitations agricoles. Le manque de terres pourrait donc s'avérer minime. Par contre, on constate aussi que nombre de terres agricoles sont réaffectées à du résidentiel, à de l'industriel ou à de l'infrastructure. La pression sur les prix vient donc de la désaffectation agricole des terres par les pouvoirs publics et par une spéculation sur la future raréfaction des terrains agricoles. On anticipe leur disparition. Notamment autour des villes touchées par la croissance démographique. Pour 2020, on attend 200.000 personnes en plus rien qu'en Région bruxelloise. Cela explique pourquoi un hectare à Anderlecht peut monter à 140.000 €. Si une politique de conservation des terres agricoles existait, la spéculation serait moins importante.

• **Que demandez-vous ?**

« Nous sommes en train d'étudier ce qui se fait en France en matière de foncier. Il n'existe en Belgique aucun plafond pour la vente des terres agricoles. On est dans une situation où le prix des terres peut s'élever indéfiniment, mais où les loyers sont fixés par des barèmes. Les politiques sont donc trop floues. Aucune vision politique n'existe pour dire quel rôle nous attribuons à l'agriculture, et par conséquent, comment nous voulons nous nourrir. Nous dialoguons avec tous les niveaux de pouvoir (communes, provinces, régions et fédéral) et collaborons avec eux pour changer la donne. »

• **Un agriculteur ne trouvera-t-il pas toujours plus rentable de vendre ses terres à des investisseurs non-agricoles ?**

« En effet, mais c'est un raisonnement purement financier. Un agriculteur se demandera toujours le nombre d'années nécessaires pour rentabiliser l'achat de nouvelles terres. Aujourd'hui, cela peut s'avérer très long voire impossible. C'est pourquoi il faut une vraie politique agricole envisagée dans sa globalité. Terre enVue préfère une agriculture de circuit court avec des exploitations diversifiées et les plus autonomes possibles. Que le fermier ne soit plus propriétaire est de moins en moins perçu comme primordial. Ce qui compte c'est son autonomie à gérer son exploitation comme il l'entend, ce que précise nos baux de location.

• Pourquoi fonctionnez-vous comme une coopérative ?

« Tout un chacun peut en effet investir son épargne dans des terres agricoles qui seront louées par des agriculteurs qui fonctionnent en bio. C'est une alternative au système bancaire ! Ce système permet de créer un lien entre le consommateur et l'agriculteur, tous deux copropriétaires des terres. Une réelle collaboration est encouragée. Les agriculteurs sont accompagnés pour rentabiliser au mieux leur exploitation dans le respect de notre charte. Tout se fait dans un climat de transparence. » (Metro, 16 octobre 2013)

www.terre-en-vue.be

Post-scriptum :

En souscrivant une ou plusieurs parts de la coopérative Terre-en-vue, vous contribuez à permettre l'achat de terres agricoles pour y installer ou y maintenir des agriculteurs porteurs de projets agroécologiques.

Pourquoi devenir coopérateur ?

Donner du sens à votre épargne

Placer votre épargne dans la coopérative Terre-en-vue est une façon de donner un sens et une utilité précise à votre argent, en accord avec vos convictions. Votre épargne servira à acquérir des terres, à les préserver de la spéculation foncière et à y développer des projets agroécologiques. Le dividende accordé par la coopérative est avant tout social et environnemental.

Développer la solidarité au sein d'un territoire

La coopérative Terre-en-vue a pour finalité de favoriser la solidarité entre les citoyens, les agriculteurs et la terre. Devenir coopérateur, c'est tisser des liens avec un ou plusieurs agriculteurs que vous avez aidés à installer/maintenir, suivre l'évolution des projets que vous avez soutenus et contribuer à développer des projets localement.

Être partie prenante du projet coopératif

En devenant membre de la coopérative, vous serez invités à participer chaque année à l'assemblée générale des coopérateurs et déciderez des orientations futures du projet coopératif. Le mode de fonctionnement de l'assemblée générale est "une personne, une voix", quel que soit le nombre de parts possédées par chacun. Toute décision est prise à la majorité des deux tiers.

(Mis à jour le 29 octobre 2013)